



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT À SAINT-BARTHÉLEMY ET À SAINT-MARTIN

SECRETARIAT GENERAL
SRAG

Arrêté n° 2016 / 093/PREF/SG/SRAG du
Autorisant une manifestation sportive
à Saint-Martin le 21 juillet 2016

10 JUIN 2016

LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT DANS LES COLLECTIVITÉS
DE SAINT-BARTHÉLEMY ET DE SAINT-MARTIN

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2215-1 ;
- Vu le Code du Sport, notamment ses articles R 331-6 à R 331-17 ;
- Vu le Code de la Route, et notamment ses articles R 411-29 et R 411-32 ;
- Vu le décret n° 2012-312 du 5 mars 2012 relatif aux manifestations sportives sur les voies publiques ou ouvertes à la circulation publique ;
- Vu le décret en date du 12 novembre 2014 portant nomination de Monsieur Jacques BILLANT, en qualité de préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe et représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin;
- Vu le décret du 21 mai 2015 portant nomination de la préfète déléguée auprès du représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin - Madame Anne LAUBIES
- Vu l'arrêté du 3 mai 2012 relatif aux manifestations sportives sur les voies publiques ou ouvertes à la circulation publique ;

- Vu** l'arrêté n°2016-046/SG/MCI du 21 mars 2016 modifiant l'arrêté n°2015-199 portant délégation de signature accordée à Madame Anne LAUBIES, Préfète déléguée auprès du représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ;
- Vu** l'arrêté n°2016-055/SG/MCI du 14 avril 2016 modifiant l'arrêté n°2016-046 portant délégation de signature accordée à Madame Anne LAUBIES, Préfète déléguée auprès du représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ;
- Vu** l'instruction ministérielle n° 00-066JS en date du 7 avril 2000 portant obligation de présentation d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition ;
- Vu** la demande en date du 20 mai 2016 formulée par Monsieur DANIEL REMI président du CCTSM ;
- Vu** la police d'assurance conformes aux dispositions de la réglementation en vigueur souscrite par l'organisateur ;
- Vu** l'avis favorable de la Gendarmerie Nationale en date du 31 mai 2016 ;
- Vu** l'avis favorable de la Collectivité de Saint-Martin en date du 24 mai 2016 ;
- Vu** l'avis favorable du SDIS en date du 31 mai 2016 ;
- Vu** l'avis favorable de la DJSCS en date du 08 juin 2016 ;

Sur proposition du chef de cabinet de la préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

A R R Ê T E

Article 1er : Monsieur DANIEL REMI, président du CCTSM, est autorisé à organiser une course cycliste sur la voie publique, le 21 juillet 2016, dont le détail des parcours est annexé au présent arrêté.

Article 2 : Cette autorisation est accordée sous réserve de la stricte observation des dispositions des textes précités.

Article 3 : L'organisation et les moyens de sécurité seront à la charge de l'organisateur et comporteront les éléments suivants :

- Service d'ordre assuré par l'organisateur à chaque intersection et points dangereux du circuit
- Signaleurs positionnés en nombre suffisant aux points sensibles et carrefours dangereux de l'itinéraire ; la liste est jointe au présent arrêté
- Présence d'un médecin, d'une ambulance et deux secouristes.

Article 4 : Le chef de cabinet de la préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, la Présidente du conseil territorial de Saint-Martin, le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie des Iles du Nord, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Pour le Représentant de l'Etat et par délégation,
Le chef de cabinet



Emmanuel EFFANTIN

Délais et voies de recours – La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois après sa publication ou sa notification, auprès du tribunal administratif compétent.

Liste des signaleurs

NOM	PRENOM	N0 DE LICENCE	DATE DE NAISSANCE
FRANCILLETTE	David	760 596 300 029	31/01/1953
BENJAMIN	Nicolas	821 296 300 002	06/12/1964
ELLIS	Jean Michel	970 396 300 044	23/10/1974
GOMA	Magali	960 496 200 392	20/01/1967
GALVANI	Steve	881 196 300 012	23/11/1970
CARTY	Keith	930 196 300 018	27/04/1968
BOULON	George	810 296 300 009	05/08/1950
BROOKS	Rosette	840 296 300 007	11/08/1962
DANIEL	Rémi	907 963 000 044	14/01/1974
BRYAN	Marcia	930 696 300 008	10/03/1972
MIATH	Junior	800 496 300 016	01/06/1960
CHALLENGER PIPER	Marvern	120 896 300 103	25/08/1985
LAKE	Anne	970 496 300 035	15/08/1974
GUMBS	Gerald	980 696 300 040	21/02/1980
RICHARDSON	Charles	880 296 300 013	16/01/1969
RICHARDSON	Moran	861 096 300 005	30/03/1969
GUMBS	Robert	000 396 300 018	21/03/1981
WILLIAMS	Rémy	840 296 300 012	09/08/1965



Kms	H/DEPART
96,028	8H30
21/07/2016	

GRAND CASE-GRAND CASE

96,028

COURSE EN LIGNE

N° DE ROUTE	ITINERAIRES	KMS PARCOURUS	KMS RESTANTS	OBSERVAT.
	départ fictif en face centre culturel	0	96,028	
	départ réel en face best choice market	0,797	95,231	DEPART RE
	rond point cul de sac	3,154	92,874	
	en face cadisco	4,028	92	
	intersection rue coconut groove	6,09	89,938	
	inetrsection impasse martha illidge	7,148	88,88	
	demi tour au frontiere quartier orléans	9,332	86,696	
	en face chillis pepper sport bar	11,339	84,689	
	paradise view	13,438	82,59	
	steak house	14,518	81,51	
	intersection rue des école	17,467	78,561	
	demi tour delta petroleum	19,096	76,932	
	en face best choise market	20,316	75,712	tour 3
	rond point cul de sac	22,673	73,355	
	en face cadisco	23,547	72,481	
	intersection rue coconut groove	25,609	70,419	
	inetrsection impasse martha illidge	26,667	69,361	
	demi tour au frontiere quartier orléans	28,851	67,177	
	en face chillis pepper sport bar	30,858	65,17	
	paradise view	32,957	63,071	
	steak house	34,037	61,991	
	intersection rue des école	36,986	59,042	
	demi tour delta petroleum	38,615	57,413	
	en face best choise market	39,835	56,193	tour 2
	rond point cul de sac	42,192	53,836	
	en face cadisco	43,066	52,962	
	intersection rue coconut groove	45,128	50,9	
	inetrsection impasse martha illidge	46,186	49,842	
	demi tour au frontiere quartier orléans	48,37	47,658	
	en face chillis pepper sport bar	50,377	45,651	
	paradise view	52,476	43,552	
	steak house	53,556	42,472	
	intersection rue des école	56,505	39,523	
	demi tour delta petroleum	58,134	37,894	
	en face best choise market	59,354	36,674	tour 1
	rond point cul de sac	61,711	34,317	
	en face cadisco	62,585	33,443	
	intersection rue coconut groove	64,647	31,381	

inetrsection impasse martha illidge	65,705	30,323	
demi tour au frontiere quartier orléans	67,889	28,139	
en face chillis pepper sport bar	69,896	26,132	
paradise view	71,995	24,033	
steak house	73,075	22,953	
intersection rue des école	76,024	20,004	
demi tour delta petroleum	77,653	18,375	
en face best choise market	78,873	17,155	
rond point cul de sac	81,23	14,798	
en face cadisco	82,104	13,924	
intersection rue coconut groove	84,166	11,862	
inetrsection impasse martha illidge	85,224	10,804	
demi tour au frontiere quartier orléans	87,408	8,62	
en face chillis pepper sport bar	89,415	6,613	
paradise view	91,514	4,514	
steak house	92,594	3,434	
entre route de l'esperance	93,964	2,064	
en face aeroport	95,156	0,872	
arrivée sur la route nationale 7	96,028	0	ARRIVEE



Kms	H/DEPART
	13H30
21/07/2016	

GRAND CASE - GRAND-CASE

70,812

COURSE EN LIGNE

N° DE ROUTE	ITINERAIRES	KMS PARCOURUS	KMS RESTANTS	OBSERVAT.
	départ en face best choice supermarket	0		
	route nationale			
	en face belto lake	0,413	70,399	
	rond-point cul de sac	2,346	68,466	
	route nationale			
	en face cctsm	4,613	66,199	
	en face résidence blue marine	5,086	65,726	
	demi-tour en face entré cité scolaire	5,863	64,949	
	en face blue emeraude résidence	6,533	64,279	
	en face best choice supermarket	6,963	63,849	TOUR 9
	route nationale			
	en face belto lake	7,376	63,436	
	rond-point cul de sac	9,309	61,503	
	route nationale			
	en face cctsm	11,576	59,236	
	en face résidence blue marine	12,049	58,763	
	demi-tour en face entré cité scolaire	12,826	57,986	
	en face blue emeraude résidence	13,496	57,316	
	en face best choice supermarket	13,926	56,886	TOUR 8
	route nationale			
	en face belto lake	14,339	56,473	
	rond-point cul de sac	16,272	54,54	
	route nationale			
	en face cctsm	18,539	52,273	
	en face résidence blue marine	19,012	51,8	
	demi-tour en face entré cité scolaire	19,789	51,023	
	en face blue emeraude résidence	20,459	50,353	
	en face best choice supermarket	20,889	49,923	TOUR 7
	route nationale			
	en face belto lake	21,302	49,51	
	rond-point cul de sac	23,235	47,577	
	route nationale			
	en face cctsm	25,502	45,31	
	en face résidence blue marine	25,975	44,837	
	demi-tour en face entré cité scolaire	26,752	44,06	
	en face blue emeraude résidence	27,422	43,39	
	en face best choice supermarket	27,852	42,96	TOUR 6
	route nationale			

en face belto lake	28,265	42,547	
rond-point cul de sac	30,198	40,614	
route nationale			
en face cctsm	32,465	38,347	
en face résidence blue marine	32,938	37,874	
demi-tour en face entré cité scolaire	33,715	37,097	
en face blue emeraude résidence	34,385	36,427	
en face best choice supermarket	34,815	35,997	TOUR 5
route nationale			
en face belto lake	35,228	35,584	
rond-point cul de sac	37,161	33,651	
route nationale			
en face cctsm	39,428	31,384	
en face résidence blue marine	39,901	30,911	
demi-tour en face entré cité scolaire	40,678	30,134	
en face blue emeraude résidence	41,348	29,464	
en face best choice supermarket	41,778	29,034	TOUR 4
route nationale			
en face belto lake	42,191	28,621	
rond-point cul de sac	44,124	26,688	
route nationale			
en face cctsm	46,391	24,421	
en face résidence blue marine	46,864	23,948	
demi-tour en face entré cité scolaire	47,641	23,171	
en face blue emeraude résidence	48,311	22,501	
en face best choice supermarket	48,741	22,071	TOUR 3
route nationale			
en face belto lake	49,154	21,658	
rond-point cul de sac	51,087	19,725	
route nationale			
en face cctsm	53,354	17,458	
en face résidence blue marine	53,827	16,985	
demi-tour en face entré cité scolaire	54,604	16,208	
en face blue emeraude résidence	55,274	15,538	
en face best choice supermarket	55,704	15,108	TOUR 2
route nationale			
en face belto lake	56,117	14,695	
rond-point cul de sac	58,05	12,762	
route nationale			
en face cctsm	60,317	10,495	
en face résidence blue marine	60,79	10,022	
demi-tour en face entré cité scolaire	61,567	9,245	
en face blue emeraude résidence	62,237	8,575	
en face best choice supermarket	62,667	8,145	TOUR 1
route nationale			

en face belto lake	63,08	7,732	
rond-point cul de sac	65,013	5,799	
route nationale			
en face cctsm	67,28	3,532	
en face résidence blue marine	67,753	3,059	
demi-tour en face entré cité scolaire	68,53	2,282	
en face blue emeraude résidence	69,2	1,612	
en face best choice supermarket	69,63	1,182	
arrivée sur la route nationale	70,812	0	ARRIVEE



Kms	H/DEPART
	13H30
21/07/2016	

GRAND CASE - GRAND-CASE

56,886

COURSE EN LIGNE

N° DE ROUTE	ITINERAIRES	KMS PARCOURUS	KMS RESTANTS	OBSERVAT,
	départ en face best choice supermarket	0		
	route nationale			
	en face belto lake	0,413	56,473	
	rond-point cul de sac	2,346	54,54	
	route nationale			
	en face cctsm	4,613	52,273	
	en face résidence blue marine	5,086	51,8	
	demi-tour en face entré cité scolaire	5,863	51,023	
	en face blue emeraude résidence	6,533	50,353	
	en face best choice supermarket	6,963	49,923	TOUR 7
	route nationale			
	en face belto lake	7,376	49,51	
	rond-point cul de sac	9,309	47,577	
	route nationale			
	en face cctsm	11,576	45,31	
	en face résidence blue marine	12,049	44,837	
	demi-tour en face entré cité scolaire	12,826	44,06	
	en face blue emeraude résidence	13,496	43,39	
	en face best choice supermarket	13,926	42,96	TOUR 6
	route nationale			
	en face belto lake	14,339	42,547	
	rond-point cul de sac	16,272	40,614	
	route nationale			
	en face cctsm	18,539	38,347	
	en face résidence blue marine	19,012	37,874	
	demi-tour en face entré cité scolaire	19,789	37,097	
	en face blue emeraude résidence	20,459	36,427	
	en face best choice supermarket	20,889	35,997	TOUR 5
	route nationale			
	en face belto lake	21,302	35,584	
	rond-point cul de sac	23,235	33,651	
	route nationale			
	en face cctsm	25,502	31,384	
	en face résidence blue marine	25,975	30,911	
	demi-tour en face entré cité scolaire	26,752	30,134	
	en face blue emeraude résidence	27,422	29,464	
	en face best choice supermarket	27,852	29,034	TOUR 4
	route nationale			

en face belto lake	28,265	28,621	
rond-point cul de sac	30,198	26,688	
route nationale			
en face cctsm	32,465	24,421	
en face résidence blue marine	32,938	23,948	
demi-tour en face entré cité scolaire	33,715	23,171	
en face blue emeraude résidence	34,385	22,501	
en face best choice supermarket	34,815	22,071	TOUR 3
route nationale			
en face belto lake	35,228	21,658	
rond-point cul de sac	37,161	19,725	
route nationale			
en face cctsm	39,428	17,458	
en face résidence blue marine	39,901	16,985	
demi-tour en face entré cité scolaire	40,678	16,208	
en face blue emeraude résidence	41,348	15,538	
en face best choice supermarket	41,778	15,108	TOUR 2
route nationale			
en face belto lake	42,191	14,695	
rond-point cul de sac	44,124	12,762	
route nationale			
en face cctsm	46,391	10,495	
en face résidence blue marine	46,864	10,022	
demi-tour en face entré cité scolaire	47,641	9,245	
en face blue emeraude résidence	48,311	8,575	
en face best choice supermarket	48,741	8,145	TOUR 1
route nationale			
en face belto lake	49,154	7,732	
rond-point cul de sac	51,087	5,799	
route nationale			
en face cctsm	53,354	3,532	
en face résidence blue marine	53,827	3,059	
demi-tour en face entré cité scolaire	54,604	2,282	
en face blue emeraude résidence	55,274	1,612	
en face best choice supermarket	55,704	1,182	
arrivée sur la route nationale	56,886	0	ARRIVEE



Kms	H/DEPART
	14H50
21/07/2016	

GRAND CASE - GRAND-CASE

35,997

COURSE EN LIGNE

N° DE ROUTE	ITINERAIRES	KMS PARCOURUS	KMS RESTANTS	OBSERVAT,
	départ en face best choice supermarket	0		
	route nationale			
	en face belto lake	0,413	35,584	
	rond-point cul de sac	2,346	33,651	
	route nationale			
	en face cctsm	4,613	31,384	
	en face résidence blue marine	5,086	30,911	
	demi-tour en face entré cité scolaire	5,863	30,134	
	en face blue emeraude résidence	6,533	29,464	
	en face best choice supermarket	6,963	29,034	TOUR 4
	route nationale			
	en face belto lake	7,376	28,621	
	rond-point cul de sac	9,309	26,688	
	route nationale			
	en face cctsm	11,576	24,421	
	en face résidence blue marine	12,049	23,948	
	demi-tour en face entré cité scolaire	12,826	23,171	
	en face blue emeraude résidence	13,496	22,501	
	en face best choice supermarket	13,926	22,071	TOUR 3
	route nationale			
	en face belto lake	14,339	21,658	
	rond-point cul de sac	16,272	19,725	
	route nationale			
	en face cctsm	18,539	17,458	
	en face résidence blue marine	19,012	16,985	
	demi-tour en face entré cité scolaire	19,789	16,208	
	en face blue emeraude résidence	20,459	15,538	
	en face best choice supermarket	20,889	15,108	TOUR 2
	route nationale			
	en face belto lake	21,302	14,695	
	rond-point cul de sac	23,235	12,762	
	route nationale			
	en face cctsm	25,502	10,495	
	en face résidence blue marine	25,975	10,022	
	demi-tour en face entré cité scolaire	26,752	9,245	
	en face blue emeraude résidence	27,422	8,575	
	en face best choice supermarket	27,852	8,145	TOUR 1
	route nationale			

en face belto lake	28,265	7,732	
rond-point cul de sac	30,198	5,799	
route nationale			
en face cctsm	32,465	3,532	
en face résidence blue marine	32,938	3,059	
demi-tour en face entrée cité scolaire	33,715	2,282	
en face blue emeraude résidence	34,385	1,612	
en face best choice supermarket	34,815	1,182	
arrivée sur la route nationale	35,997	0	ARRIVEE

COMITE DE CYCLISME TERRITORIAL DE Saint-Martin

13, Déviation de grand-case

97150 Saint-Martin

email : comitedecyclismetsm@outlook.fr

comitedecyclismetsm@gmail.com

site web : www.cctsm1.com

Le parcours pour la catégorie pré-licenciés

Départ : 15h50 0,597 km

Circuit chemin cité scolaire (circuit à faire à 1 reprise)

Le parcours pour la catégorie poussins

Départ : 16h10 3,582 km

Circuit chemin cité scolaire (circuit à faire à 6 reprises)

Le parcours pour la catégorie pupilles

Départ : 16h40 4,179 km

Circuit chemin cité scolaire (circuit à faire à 7 reprises)

Le parcours pour la catégorie benjamins

Départ : 17h20 4,776 km

Circuit chemin cité scolaire (circuit à faire à 8 reprises)

COMITE DE CYCLISME TERRITORIAL DE Saint-Martin

13, Déviation de grand-case

97150 Saint-Martin

email : comitedecyclismetsm@outlook.fr

comitedecyclismetsm@gmail.com

site web : www.cctsm1.com

Le parcours pour la catégorie pré-licenciés

Départ : 15h50 0,597 km

Circuit chemin cité scolaire (circuit à faire à 1 reprise)

Le parcours pour la catégorie poussins

Départ : 16h10 3,582 km

Circuit chemin cité scolaire (circuit à faire à 6 reprises)

Le parcours pour la catégorie pupilles

Départ : 16h40 4,179 km

Circuit chemin cité scolaire (circuit à faire à 7 reprises)

Le parcours pour la catégorie benjamins

Départ : 17h20 4,776 km

Circuit chemin cité scolaire (circuit à faire à 8 reprises)

COMITE DE CYCLISME TERRITORIAL DE Saint-Martin

13, Déviation de grand-case

97150 Saint-Martin

email : comitedecyclismetsm@outlook.fr

comitedecyclismetsm@gmail.com

site web : www.cctsm1.com

Le parcours pour la catégorie pré-licenciés

Départ : 15h50 0,597 km

Circuit chemin cité scolaire (circuit à faire à 1 reprise)

Le parcours pour la catégorie poussins

Départ : 16h10 3,582 km

Circuit chemin cité scolaire (circuit à faire à 6 reprises)

Le parcours pour la catégorie pupilles

Départ : 16h40 4,179 km

Circuit chemin cité scolaire (circuit à faire à 7 reprises)

Le parcours pour la catégorie benjamins

Départ : 17h20 4,776 km

Circuit chemin cité scolaire (circuit à faire à 8 reprises)

COMITE DE CYCLISME TERRITORIAL DE Saint-Martin

13, Déviation de grand-case

97150 Saint-Martin

email : comitedecyclismetsm@outlook.fr

comitedecyclismetsm@gmail.com

site web : www.cctsm1.com

Le parcours pour la catégorie pré-licenciés

Départ : 15h50 0,597 km

Circuit chemin cité scolaire (circuit à faire à 1 reprise)

Le parcours pour la catégorie poussins

Départ : 16h10 3,582 km

Circuit chemin cité scolaire (circuit à faire à 6 reprises)

Le parcours pour la catégorie pupilles

Départ : 16h40 4,179 km

Circuit chemin cité scolaire (circuit à faire à 7 reprises)

Le parcours pour la catégorie benjamins

Départ : 17h20 4,776 km

Circuit chemin cité scolaire (circuit à faire à 8 reprises)